

Compte-rendu du conseil d'école primaire de Niederhaslach du 19/10/2021

Personnes excusées	Personnes présentes
Les représentants des parents d'élèves titulaires/remplaçants :	Les représentants des parents d'élèves titulaires : Mme HEILIGENSTEIN Christelle Mme STRUB Gaëlle Mme DIEM Jennifer Mme BOUCHER Sophie
L'Equipe enseignante : Mme SCHOOR Nathalie	Les représentants de la commune : Mme HELLBOURG Marielle, maire Mme BENTZ Sandrine, adjointe aux affaires scolaires
Les représentants de la commune :	L'Equipe enseignante : Mme ANDRAUX Sandra, directrice Mme JAMET Coralie, adjointe Mme LEGOUPIL Sylvie, adjointe Mme JOCHEM Laetitia, adjointe Mme GOGNAT Adeline, adjointe
	Invitée : Mme LAMOTTE Dominique, Atsem

Désignation du ou des secrétaires de séance : - Mme DIEM Jennifer

1 Installation du nouveau conseil d'école, résultat des élections, règlement intérieur

Installation du nouveau conseil d'école

Un tour de table pour les présentations des membres du conseil.

Composition du conseil d'école :

C'est un organisme officiel qui réunit les enseignants, représentants des parents d'élèves et représentants de la municipalité, 3 fois dans l'année. Il est constitué pour une année scolaire.

Attributions :

Il vote le règlement intérieur de l'école.

Le conseil d'école est consulté sur les questions d'aménagement du temps scolaire, d'hygiène scolaire, de sécurité et d'utilisation des locaux.

Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école, donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles.

Il est informé du projet d'école, de la composition des classes.

Tout ce qui relève de la pédagogie (répartition des enfants dans les classes, choix des manuels, de la méthode d'enseignement...) fait partie des prérogatives des enseignants.

Résultats des élections (uniquement par correspondance → nouvelle possibilité depuis cette année)

	PRIMAIRE
Nombre d'électeurs inscrits	153
Nombre de votants	87
Nombre de suffrages exprimés	83
Nombre de sièges à pourvoir	5 (4 ont été pourvus)

Taux de participation : 56,86%

Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école primaire a été distribué à toutes les nouvelles familles cette année pour lecture et signature.

Il est consultable sur le tableau d'affichage des 2 bâtiments de l'école et sur le site de la commune.

2 Organisation de l'école primaire 2021/2022

Effectifs et classes

25 : 14 PS + 11 MS	Mme JOCHEM Laetitia
22 : 7 GS + 15 CP	Mme ANDRAUX Sandra (L, J et V) et Mme SCHOOR Nathalie (M)
20 : 10 CE1 + 10 CE2	Mme LEGOUPIIL Sylvie
18 : 10 CE2 + 8 CM1	Mme GOGNAT Adeline
22 : 6 CM1 + 16 CM2	Mme JAMET Coralie

→ Soit un effectif total de 107 élèves (- 14 élèves par rapport à l'année précédente)

3 Compte-rendu financier

La coopérative scolaire + 4 534,06 € (Solde au 1/09/2021)

Prochaines dépenses :

- Petit-déjeuner pédagogique - 220,68 € (manque la facture de la boulangerie)
- Assurance OCCE - 273,31 €

Recettes :

- Adem (vente tombolas) + 790 €

Participation financière des parents

Les années précédentes, aucune participation financière n'était demandée aux parents pour la coopérative scolaire.

La question a donc été soulevée pour la rentrée prochaine. Aucune décision n'a été prise ce jour, mais ce point sera soulevé et voté lors du prochain conseil d'école.

4 Point sur le projet d'école 2019/2022

C'est la dernière année du projet d'école.

Les objectifs suivants ont été retenus en fonction des constats en classe, des évaluations (nationales, locales) et du projet académique :

- Favoriser l'ouverture culturelle de tous les élèves en vue de développer le plaisir de lire et écrire
- Favoriser le développement des compétences pour mieux vivre ensemble (éducation à la citoyenneté, éducation à l'environnement, développer le sens de la solidarité et du respect)

Pour 2021/2022, les objectifs sont déclinés à travers des actions communes pour toutes les classes et/ou spécifiques à certaines d'entre elles. Certaines actions sont pérennes sur la durée du projet, d'autres annuelles.

Action 1 : LIRE DANS TOUS SES ETATS (action pérenne pour tous)

Les incorruptibles ; Silence on lit ; Lecture offerte aux petits de maternelle par les plus grands ; BCD

Action 2 : ETRE CITOYEN dans sa classe, son école, son village (action pérenne pour tous)

Participer aux événements du village ; Elaborer les règles de la vie dans chaque classe ; Organiser des débats dans les classes ; Faire connaître aux élèves les valeurs de la République et les amener à devenir citoyen responsable et libre.

Action 3 : VOYAGE DANS LE TEMPS (action annuelle) → pour toutes les classes

Après un voyage à travers le monde, ce sera un voyage dans le temps. Les périodes exploitées en classe et les domaines d'activités seront différents en fonction de l'âge des élèves. Un volet spécifique autour des jeux d'antan y sera associé. Un appel a été lancé pour emprunter des jeux en bois d'antan.

Action 4 : LA GAZETTE DES SORCIERS (action annuelle pour tous, menée par les CM2) → La périodicité sera semestrielle pour cette année scolaire. La commune a renouvelé son accord pour l'impression en couleur de la gazette.

BASKET : Un cycle basket, animé par le club de Gresswiller, sera mené en février et mars 2022 pour les classes de la GS au CM2.

« La Fête des gens qu'on aime » sera célébrée 12/06/2022. Il y a eu quelques retours de la première édition en 2021 principalement axés sur le fait qu'il n'y ait qu'un seul « bricolage » par enfant. L'équipe enseignante en a pris bonne note.

Natation :

Les classes élémentaires se rendront à la piscine de Mutzig, aux périodes suivantes :

1ère période le mardi matin, de 9h30 à 10h30, du 14/09 au 16/11/21 : CE2/CM1 et CM1/CM2

2ème période le vendredi matin, de 9h30 à 10h30, du 26/11/21 au 04/02/22 : GS/CP et CE1/CE2

Stage de réussite pendant les vacances de la Toussaint

Le stage a été proposé à 16 élèves, exclusivement de Niederhaslach, et sera encadré par deux enseignantes de l'école, lors de la première semaine des congés (uniquement les matins).

Le conseil d'école approuve le projet d'école.

6 Divers

- Point sécurité : Un premier exercice d'évacuation incendie a été effectué fin septembre et un exercice PPMS intrusion (Plan Particulier de Mise en Sûreté) sera effectué le 22/10/21.

Un point sécurité aux abords de l'école a été relevé par des parents. Les règles de sens de circulation aux abords de l'école ne sont pas « officielles » et donc pas reconnues par des particuliers et certains parents d'élèves.

Un passage piéton serait opportun à la sortie de l'école pour traverser la rue du Forgeron.

- Point équipement :
Les dalles interactives seront installées pendant les congés de la Toussaint ainsi qu'un meuble pour finir d'équiper la salle de classe de Mme LEGOUPIL Sylvie.
- Photo de classe : Elle a été faite le 12/10/2021. Les commandes et règlements se feront directement sur un site sécurisé et « labellisé » par la CNIL. Les bénéfices seront versés à l'association « Les p'tits gnomes de la Hasel » qui les reversera intégralement, sous forme de don, à la coopérative scolaire.
- Animations de Noël : Elles auront lieu dimanche 28 novembre 2021. Les élèves chanteront à l'extérieur, sur les marches de la mairie. Un bricolage sera confectionné par chaque enfant de l'école et vendu lors de cette journée, au profit de la coopérative scolaire.
- Cadeau de Noël : la commune réitère le budget spécifique de 300 € pour Noël pour toute l'école (cette enveloppe sera destinée à une sortie cinéma, si la situation sanitaire le permet).

La secrétaire de séance
Mme DIEM Jennifer

La directrice
Mme ANDRAUX Sandra